

Présents : F. GAUQUELIN, M BROTTEY, M CASTELLANO, JM BUGNET, V AZNAR, M. GILLE, J CHAPUS, G. LEVEQUE, C. ROTHEA

Services : J BILLARD

Sujets abordés	Décisions
<p>Ilot du sentier</p> <p>- <u>point d'étape suivi de chantier</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> > coulage des dalles en cours > visite à prévoir sous quinzaine <p>DAB</p> <ul style="list-style-type: none"> - retour d'usage après 25 jours : 1 500 retraits > Des interruptions de service, faute de billets. Message va être passé d'assurer la continuité de service (plan d'alimentation des fonds à caler selon la fréquence effective des retraits sur plusieurs mois). <p><u>vidéoprotection</u> / test de mise en service. Enregistrement sera réalisé à partir des affichages réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - plaintes des riverains (2 locataires OPAC) à propos du réfléchissement des vitres de l'école maternelle et demande à être rassurés sur le fait que les caméras de surveillance ne permettent pas de voir l'intérieur des habitations. <p><i>Réponse à faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> > caches numérique pour ne pas filmer dans les habitations > Réverbération : recherche de solution avec l'OPAC. <p>- <u>relocalisation du marché</u> : rappel réunion du 22/01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Introduction sur le déménagement du marché et l'accompagnement du projet par M ton Marché > Présentation du projet : impacts techniques, stationnement (présentation), > Amener le 0 déchets car augmentation de la redevance spéciale de la mairie . <p>Suspendre les tarifs pendant 1 an. Forte mobilisation des élus souhaitée sur cette rencontre</p> <p>Urbanisme</p> <p>- Anneau historique :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Millery lauréat de l'appel à projets « programme exemplaire » de la CCVG pour un montant de 25 000 €, identique à la commune de Chaponost. > Rencontre avec médecins et professions médicales > GT avec architecte et OPAC pour premières esquisses. <p>Présentation d'un scénario intermédiaire de consensus. Discussion d'un nouveau parti pris qui sera validé. Discussion à avoir sur le nombre de parkings.</p> <p>Echange avec les médecins qui souhaitent engager maison de santé pluridisciplinaire. Accompagnement au montage du dossier à prévoir avec l'appui de l'OPAC.</p>	

- Le Gavroche :

- Vu le risque important d'annulation de notre décision de préemption,
- Vu l'état général du bien,
- Vu l'existence d'un compromis de cession de commerce à M. VALENCIA
- Vu les risques que la commune soit mise en demeure par le propriétaire du fonds de commerce de tenir ses obligations de réparations / mises aux normes
- Si nous gagnons la préemption et que Mme CARRION reste, nous pourrions engager une éviction. Sauf que M. VALENCIA ayant fait une promesse d'achat du fonds à 45 000 € (prohibitif par rapport à la réalité du Chiffre d'affaires), nous nous engagerons aussi dans des procédures longues pour la faire sortir du bien, puisqu'il est peu probable que l'indemnité d'éviction soit aussi forte.

Quelles autres solutions à l'avenir ?

- Si M. VALENCIA va jusqu'au bout de la maîtrise du fonds de commerce, il sera alors temps d'initier tous les contrôles nécessaires pour faire suspendre l'activité le cas échéant. Il conviendra aussi d'être vigilants quant à toute tentative de modification de la destination ;
- Que la Mairie oriente plutôt une activité type métiers de bouche, bar à vin ou autre sur l'opération anneau historique / place du marché, quitte à s'investir un peu plus fortement sur le projet, avec une maîtrise beaucoup plus forte sur la programmation puisque nous partirions sur du neuf.

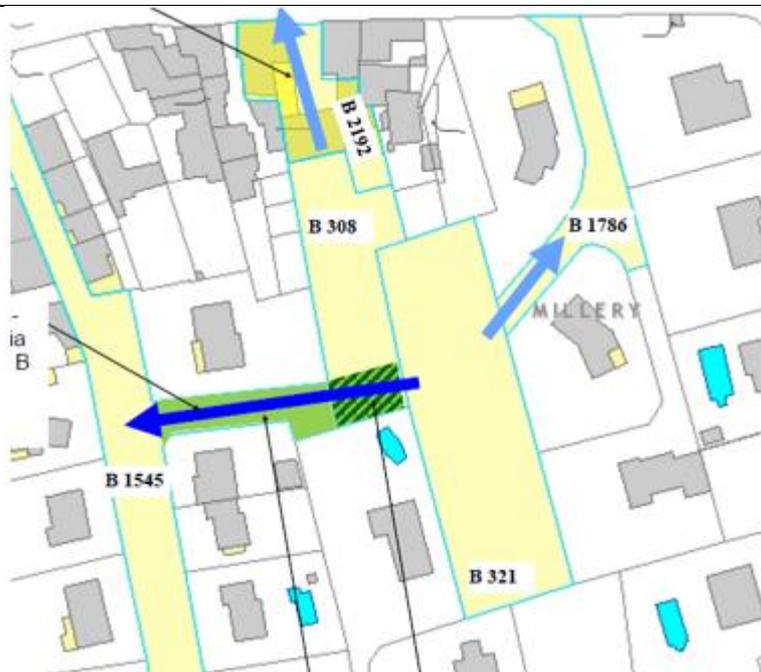
- Expertise désenclavement VAGANAY le 13/01 :

- Il paraît délicat de désenclaver ces parcelles via la parcelle B 2192 puisqu'elle est déjà bâtie, en pisé,
 - Les 2 autres possibilités (par le chemin des verchères ou par la B 1786)
 - o sont toutes deux à proximité immédiate de la parcelle à désenclaver,
 - o la parcelle B 1786 est déjà en partie aménagée en voirie, d'une dimension suffisante pour desservir quelques logements, mais est située plus haut que la 321 (plus délicat pour les réseaux)
 - o la parcelle B 1545 (chemin des verchères) n'est pas aménagée, a vocation à rentrer dans le domaine public puisqu'elle a été achetée par la commune, et est située plus bas que la 321 (plus pratique pour les réseaux)
 - il est possible que les véhicules et les réseaux ne passent pas par le même côté.
- ➔ Il y aurait donc 2 possibilités a priori (ceci est mon interprétation de ce qu'a dit l'expert) :
- o Soit tout passe par le chemin des verchères,
 - o Soit les réseaux passent par le chemin des verchères et les véhicules par la B 1786.

Accord pour ne pas réitérer la vente et engager tous les autres leviers de contrôle de l'activité qui y serait menée

Retrait de la décision à engager d'ici au 21 février

**Rappel de l'intérêt de la procédure : objectiver les accès et modalités de desserte.
En attente de la décision définitive**



Le règlement du lotissement étant éteint (délai de 10 ans), on entre dans des règles de droit commun. Aussi, le principe que le lotissement imposait un espace vert sur cet espace ne peut pas être opposé.

Environnement

- **Centrale solaire** : point d'avancement consultation : opérateur sélectionné avec approche production locale, rémunération intéressante des propriétaires, Volonté d'avoir une approche type centrale villageoise
Des études environnementales préalables.

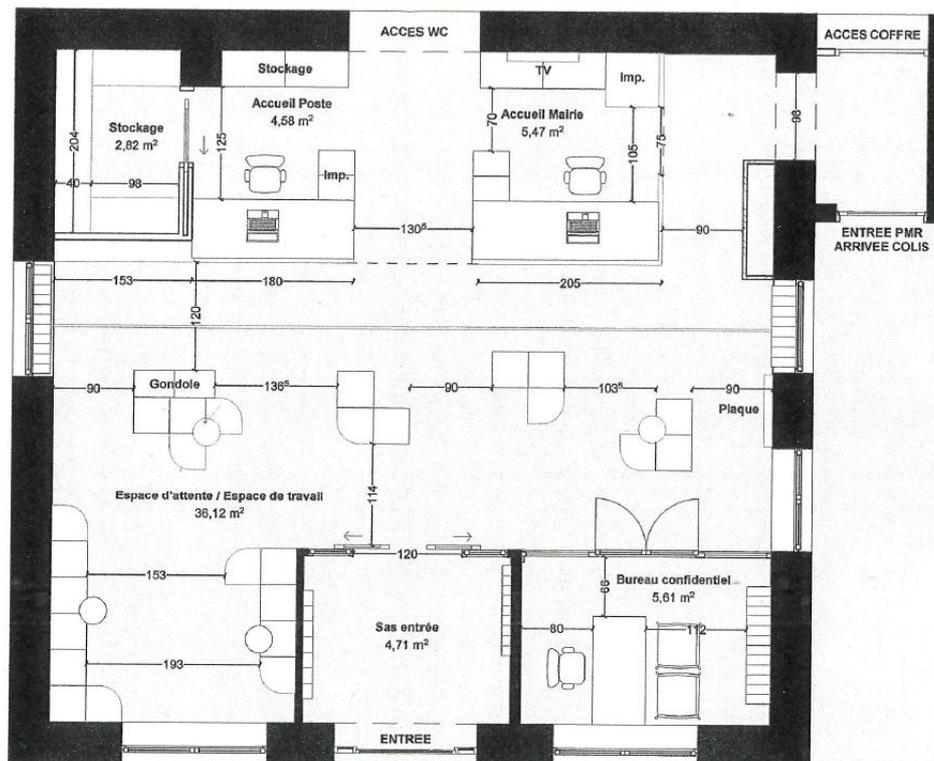
Enfance / jeunesse

- **Contrat de Territoire Global** : Validation accord de principe pour initier travail autour du CTG / élaboration diagnostic partagé.
Circulaire du 16 janvier
> on peut intégrer dans le CTG les actions existantes du CEJ,
> versement en direct aux structures / associations / analyse renforcée des CA,
Nouveau mode de calcul : Sur un même territoire de compétence, tous les Eaje financés par la collectivité compétente en matière de petite enfance percevront donc la même subvention par place, qu'ils soient associatifs ou communaux

- **Bibliothèque** : retour sur l'évènement « nuit de la lecture » samedi 18 janvier. Très positif : convivial et participatif. Environnement très positif. Des retours très positifs.

Services à la population

- **Point d'étape échange La Poste / aménagement accueil**. Schéma de principe d'implantation actualisé :



- **Discussion sur les horaires d'ouverture** : propositions pour rester dans l'enveloppe des 25 h d'ouverture conjointes avec l'accueil de la mairie

Proposition	Durée TT	Horaires	
		Matin	AM
Lundi	5	10h-12h	13h30-16h30
Mardi	2	10h-12h	
Mercredi	3	9h30-12h30	
Jeudi	7	10h-12h	14h-19h
Vendredi	5	10h-12h	13h30-16h30
Samedi	3	8h30-11h30	
TOTAL	25		

Proposition du CA, à étudier avec les services

Mardi : 8h-12h ou unification des horaires type 8h30-12h les mardi et samedi

En compensation : Jeudi : 16h-19h

Opportunité d'anticiper des actions préventives pour lutter contre les incivilités type bouton poussoir alerte silencieuse + caméra de vidéoprotection (recommandations du cdg)

Finances

- **Principaux indicateurs / bilan 2019** :

- CAF brute de **551 232 €** (dans la moyenne des précédentes années)
- Résultat net pouvant être porté au bénéfice de la section d'investissement 2020 : **369 464 €**

- Prospective d'investissement : actuellement env. 550 000 € de **crédits nouveaux** inscrits, en sus des **2 714 466 €** de restes à réaliser

Commission finances le 28/01 pour valider les orientations budgétaires

Ressources humaines

- Diffusion fiche de poste responsable service techniques
 - Valérie Molle prolongée jusqu'au 31/01 / hernie discale
 - Prospective 2020 : Arrêts Naïma, François, Valérie => fortes tensions sur la charge de travail des services.
- Recensement en cours, élections municipales.

Conseil municipal du 6 février

Pré liste des sujets :

- Dénomination des différents espaces ilot du sentier
- RH : Modalités de gratification des stagiaires
- Rapport d'orientation budgétaire 2020
- Convention FCTVA

Fêtes et cérémonie

- **Retour sur les vœux à la population** : plus de 300 personnes. Prochaine étape : la salle polyvalente. Plus de 300 personnes. Plus de tapis
- **Loto des classes** : salle polyvalente. Beaucoup de monde (manque de convivialité ?)

Affaires sociales

- **repas des aînés** : Retour sur l'évènement. Des annulations de dernière minute. Etre plus explicite à l'avenir : soit le repas, soit le colis (dans le Millery Mag) Colis facile à distribuer + courrier d'information + tournée fonctionne bien.

Agenda de Mme le Maire :

Point sur la répartition des présences aux vœux des communes voisines

Mardi 21/01

8h30 : Comité de suivi gens du voyage

17h : Bureau CCGV

18h : Commission équipement (signalétique)

19h30 : commission vie associative (arbitrer les demandes de subvention + bilan des actions 2019)

20h30 : Réunion fondation de France / La Tour

Mercredi 22/01

18h : comité syndical SOL

18h30 : commission voirie CCGV

19h : réunion marché / forains

Jeudi 23/01 :

9h30 : Réunion anneau historique

11h : Point projet Boulieu / ABF

14h : Projet caserne SDMIS

15h30 : Comité SMAGGA Crues

Vendredi 24/01

Lancement d'Art Café / toute la journée. Passage possible dans la journée.

19h : Vœux Vernaison

Samedi 25/01

Vœux Montagny

Samedi 25/01 - dimanche 26/01 : Bourse aux livres

Dimanche 26/01

Vœux de Montagny 11h

Lundi 27/01

18h : Vœux CCVG / Parvis de la gare

Mardi 28/01

18h30 : commission finances

20h30 : Conseil communautaire

Mercredi 29/01

18h : comité syndical du SMAGGA

Vendredi 31/01

11h30 : Inauguration gendarmerie de Brignais

Prochain CA : lundi 3 février 18h30

.....
Le maire,

Françoise GAUQUELIN

F. Gauquelin



.....
Rappel dates des conseils municipaux :

- Jeudi 6 février 2020
- Jeudi 5 mars 2020